

PLAN LOCAL D'URBANISME



Dossier de Projet Arrêté

> Pièce 7.2 – Annexe : Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	07/02/2023	25/05/2025	-
Le Maire			

Légende :

- A7 - Forêt de protection
- AC1 - Monuments historiques inscrits
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 - Monuments naturels et sites inscrits
- EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral
- I4 - Servitude autour des lignes électriques aériennes ou souterraines
- INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels
Enveloppe des zones de risques

Echelle : 10.000ème

